

Charte des règles de civilité du collégien

***En classe et dans le collège, nous sommes solidaires
pour progresser et réussir ensemble.***

Parce que j'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions pour réussir, j'ai aussi le devoir de respecter les règles qui permettent de bien vivre dans la communauté du collège

En classe

- J'arrive à l'heure en cours
- J'attends que le professeur m'autorise à m'asseoir
- Je présente mon carnet signé par mes parents pour justifier une absence ou chaque fois qu'on me le demande
- Je ne perturbe pas le bon déroulement du cours par mes bavardages ou mon attitude
- Je fais le travail demandé, en classe et à la maison, et j'ai, avec moi, le matériel nécessaire
- Je range ma chaise et je laisse ma table et la salle propres

Dans les autres lieux du collège

- Je me range dans la cour à la sonnerie puis devant la salle
- Je ne crie pas pendant les déplacements et je ne bouscule personne
- Je respecte le matériel de l'établissement, je n'écris ni sur le mobilier ni sur les murs
- Je considère l'étude, le C.D.I. et le gymnase comme des lieux de travail
- Je respecte la charte d'utilisation d'Internet
- Je porte une tenue vestimentaire convenable
- Je laisse les locaux des sanitaires propres, sans les dégrader
- Je range mon plateau et ma table avant de quitter le self
- Je ne jette pas la nourriture du self dans la cour

Aux abords du collège

- Je ne dégrade pas les espaces verts ni les terrains de jeux
- Je ne dégrade pas les véhicules de transport scolaire
- J'ai un comportement approprié sur le parking et dans le car de transport scolaire

Parce que j'ai le droit d'être respecté, je m'engage à respecter les autres.

Les autres élèves

- Je n'utilise pas de violences verbales : moquerie, injure, humiliation, menace, harcèlement
- Je n'utilise pas de violences physiques : geste déplacé ou violent, jeu qui conduirait à blesser un élève
- Je suis attentif aux autres et solidaire des camarades en difficulté ou en souffrance
- Je respecte l'égalité entre les garçons et les filles
- Je respecte l'interdiction d'utiliser le portable
- Je n'utilise ni le portable, ni internet pour capturer et ou diffuser des images, tenir des propos ou divulguer des informations portant atteinte à la vie privée et à la dignité des personnes.

Les adultes du collège

- Je respecte l'autorité des professeurs ou de n'importe quel autre adulte du collège
- J'utilise un langage correct
- Je n'utilise pas de violences verbales
- Je n'utilise pas de violences physiques

LES VIOLENCES VERBALES

Les violences verbales sont des mots, des propos qui agressent un individu. Cette forme d'agression ne peut, en aucun cas, être acceptée dans les relations entre les différents acteurs du collège.

Les violences verbales peuvent conduire :

à une atteinte de la dignité de la personne et de l'estime de soi :

- La moquerie : mots qui agacent
- L'injure : mots qui blessent
- L'humiliation : mots qui provoquent la honte

à une atteinte au sentiment de sécurité de la personne, qui peut la priver de sa liberté d'agir :

- L'intimidation : menaces verbales qui provoquent la peur d'être en danger et d'être soumis au plus fort
- Le harcèlement : atteintes verbales, répétées, pouvant provoquer une angoisse et le sentiment d'exclusion de la communauté.